



Arrêté n°052 du.....

rendant obligatoire la délibération n° 2025-B02 du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Nouvelle-Aquitaine du.....

Le Préfet de la région Nouvelle-Aquitaine

VU le code rural et de la pêche maritime ;

VU l'arrêté du Préfet de la région Nouvelle-Aquitaine du 27 août 2024 portant délégation de signature, en matière d'administration générale, à Monsieur Édouard Perrier, directeur interrégional de la mer Sud Atlantique ;

VU l'arrêté du Préfet de la région Nouvelle-Aquitaine n°466-2024 du 9 décembre 2024 portant subdélégation de signature, en matière d'administration générale, de Monsieur Édouard Perrier, directeur interrégional de la mer Sud Atlantique ;

CONSIDÉRANT la consultation du public qui s'est tenue du 19 février 2025 au 12 mars 2025 ;

SUR PROPOSITION du directeur interrégional de la mer Sud-Atlantique

ARRÊTE

Article premier : La délibération n° 2025-B02 du..... du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Nouvelle-Aquitaine relative à la réglementation de la pêche à pied maritime professionnelle en Nouvelle-Aquitaine est rendue obligatoire.

Article 2 : Le directeur interrégional de la mer Sud-Atlantique est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine.

Bordeaux, le.....

Pour le préfet et par subdélégation,
le chef du service action économique et
réglementation